BULLETIN ACADÉMIQUE S3 DE
BESANÇON
snes fsu
Mensuel de la section académique - 19 avenue Edouard Droz - 25000 Besançon - ISSN0399 774x CPPAP 0915 S 05578
Tél. : 03 81 47 47 90 - Fax : 03 81 47 47 91 - courriel : s3bes@snes.edu - Site : www.besancon.snes.edu
Directeur de la publication : Isabelle Guillaume - Conception, réalisation par nos soins - IMC - Besançon
BULLETIN ACADÉMIQUE DU S3 N°299
SEPTEMBRE 2011 - 1,20 €

Élections professionnelles : votez SNES, votez FSU

Les élections d'octobre 2011 revêtent une importance particulière : en plus des CAP des titulaires et des CCP des non-titulaires, commissions où le SNES veille à la garantie d'égalité de traitement dans les différents actes de gestion des carrières, nous aurons à voter pour les comités techniques ministériels et académiques (CTM, CTA), élus pour la première fois directement. Ces comités ont vu leurs compétences élargies : ils traitent de toutes les questions d'organisation du système éducatif et, au niveau national, des textes réglementaires qui fixent nos conditions de service, d'emploi et de rémunération...

Si vous partagez comme nous la conception d'un syndicalisme porteur d'ambition et d'exigence pour l'école publique, ses élèves et ses personnels, soucieux de la qualité du système éducatif et du respect des missions de chacun, un syndicalisme de lutte et de proposition, pour la revalorisation de nos salaires, pour une politique de recrutement qui mette un terme à la dégradation des conditions de travail et d'encadrement et l'accès élargi à la titularisation des actuels précaires de l'éducation nationale :

• participez massivement aux scrutins du 13 au 20 octobre,
• votez et faites voter pour le SNES et les autres syndicats de la FSU !

Pour le Secrétariat académique,
Cyril LASALLE, Philippe PIGUET

Leurs crises, nos solutions

Les Amis du Monde Diplomatique, ATTAC
et le Collectif Des Résistances de Besançon organisent une
Conférence-débat avec Susan GEORGE, Présidente d'honneur d'ATTAC-France
mercredi 19 octobre 2011, 20 h 15, salle Battant à Besançon

Des élections pour quoi faire ?

Du 13 au 20 octobre 2011 se dérouleront les élections professionnelles dans l'Éducation nationale. Tous les personnels sont appelés à élire leurs représentants pour quatre ans au niveau national et dans les académies.

Vous élirez vos représentants :

• Aux **Commissions administratives Paritaires** Nationales et académiques (CAPN, CAPA) pour les personnels titulaires et aux **Commissions Consultatives Paritaires** (CCP) pour les personnes non titulaires.
Elles traitent des questions touchant à la **carrière individuelle des personnels : mutation, avancement d'échelon, notation, promotion...**

• Aux **Comités Techniques** Ministériel et Académiques (CTM et CTA) consultés sur les questions touchant à l'**organisation de l'Éducation nationale et aux statuts des personnels.**

Agrégés

Liste présentée par le SNES-FSU, le SNESup-FSU et le SNEP-FSU

10 titulaires, 10 suppléants

Hors classe

1. **M. CHEVAUX Jean-Pierre -** Génie mécanique - Université de Besançon - IUT Besançon - Vesoul - (25)
2. **M. JEANCLER Érick -** Économie et gestion - Lycée V. Hugo - Besançon - (25)
3. **Mme PEDROARENA Sylvie -** Lettres Classiques - Collège Pré Saint-Sauveur - Saint-Claude - (39)
4. **Mme FROIDUROT Joëlle -** Sciences physiques - Lycée Le Grand Chênois - Montbéliard - (25)

Classe normale

1. **M. PIGUET Philippe -** Espagnol - Lycée L. Pasteur - Besançon - (25)
2. **Mme DE PIZZOL Emmanuelle -** EPS - Collège V. Considérant - Salins-les-Bains - (39)
3. **M. BARON Denis -** SVT - Lycée V. Hugo - Besançon - (25)
4. **Melle RIOT Éliane -** Histoire - Géographie - Lycée H. Friant - Poligny - (39)
5. **M. ANDRÉ Gilles -** Sciences physiques - Université de Besançon - IUT Besançon - Vesoul - (25)
6. **Mme GUARINOS-KLEIN Céline -** Anglais - Collège J. Prévost - Pesmes - (70)
7. **M. VERMOT DES ROCHES Roger -** Histoire - Géographie - Lycée V. Hugo - Besançon - (25)
8. **Mme MAGNIN Yasmine -** Allemand - Lycée É. Belin - Vesoul - (70)
9. **M. LÉCUYER Laurent -** Génie électrique électrotechnique - Lycée P. É. Victor - Champagnole - (39)
10. **Mlle BARLIER Vanina -** Économie gestion - Lycée L. Pergaud - Besançon - (25)
11. **M. PHILIPPE Jérôme -** SES - Lycée Condorcet - Belfort - ZR Montbéliard - Belfort - (90)
12. **Mme BEPOIX Sylvie -** Histoire - Université de Besançon - Besançon - (25)
13. **M. LISSANDRE Julien -** Science physique appliquée - Lycée V. Bérard - Morez - (39)
14. **Mme FRANCONE-BERTIN Bénédicte -** Lettres modernes - Lycée J. Haag - Besançon - (25)
15. **M. DA ROCHA David -** Génie mécanique - Lycée P. É. Victor - Champagnole - (39)
16. **Melle VIVOT Julie -** Mathématiques - Lycée E. Faure - Morteau - ZR Pontarlier Haut-Doubs - (25)

Profession de foi : www.besancon.snes.edu/spip.php?article834

Professeurs d'Enseignement Général de Collège

Liste présentée par le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUipp-FSU

PEGC classe normale, hors classe, classe exceptionnelle

3 titulaires, 3 suppléants

1. **M. COMEAUD Francis -** Section III - Collège Jules Grévy - Poligny - (39)
2. **Mme MEYER Sylvette -** Section I - Collège Diderot - Besançon - (25)
3. **Mme PESTELS-SZILAS Brigitte -** Section III - Collège Mont Miroir - Maîche - (25)
4. **Mme OUDRY HENRIOUD Christine -** Section II Anglais - Collège Voltaire - Besançon - (25)
5. **M. MOUGIN Jean-Claude -** Section II Anglais - Collège Charles Masson - Blamont - (25)
6. **M. PARMENTIER Alain -** Section III - Collège Léonard de Vinci - Belfort - (90)

Profession de foi : www.besancon.snes.edu/spip.php?article834

Certifiés et Adjoints d'Enseignement

Liste présentée par le SNES-FSU et le SNESup-FSU

19 titulaires, 19 suppléants

Hors classe du corps des professeurs certifiés

1. **Mme GUTIERREZ Sylviane -** Lettres modernes - Collège A. France - Bethoncourt - (25)
2. **M. MARTIN Antoine -** Espagnol - Université de Besançon - IUT Besançon - Vesoul - (25)
3. **Mme REDOUTEY Colette -** Lettres modernes - Université de Besançon - IUT Besançon-Vesoul - (25)
4. **M. GRANDCOLAS Alain -** Technologie - Collège A. Camus - Besançon - (25)
5. **Mme DEMOLY Véronique -** Lettres modernes - Collège Gérôme - Vesoul - (70)
6. **M. AMZAÏ Ahmed -** Science physique appliquée - Lycée V. Hugo - Besançon - (25)

Classe normale du corps des professeurs certifiés et corps des adjoints d'enseignement

1. **Mme RAYOT Sandrine -** Mathématiques - Collège A. France - Bethoncourt - (25)
2. **M. LASALLE Cyril -** Mathématiques - Lycée É. Belin - Vesoul - (70)
3. **Mme GUILLAUME Isabelle -** Documentation - Collège R. Gueux - Gy - (70)
4. **M. GREGOIRE Stéphane -** Lettres Modernes - Lycée A. Peugeot - Valentigney - (25)
5. **Melle TUAILLON Virginie - SVT** - Lycée É. Belin - Vesoul - (70)
6. **M. MOKRANI Mohamed** - Mathématiques - Collège Entre Deux Velles - Saône - (25)
7. **Mme FAIVRE Nathalie** - Allemand - Lycée V. Hugo - Besançon - (25)
8. **Melle BARGOT Léonie** - Lettres modernes - Lycée Lumière - Luxeuil-les-Bains - (70)
9. **Mme PERNOT Martine** - Économie et gestion - Lycée V. Bérard - Morez - (39)
10. **Mme PORTRAT-CHAULET Laurence** - Lettres Modernes - Lycée J. Haag - Besançon - (25)
11. **Melle ARRIBAS Mallory** - Espagnol - Collège Du Parc - Bletterans - (39)
12. **M. POURCHET Rémy** - Technologie - Collège L. Aubrac - Doubs - (25)
13. **Melle CELMA Elvire** - Espagnol - Lycée R. Follereau - Belfort - (90)
14. **Mme KRATTINGER-COUTURIER Ludivine** - Histoire-Géographie - Collège Château Rance - Scey-sur-Saône - (70)
15. **M. FAVORY Yannick -** Histoire-Géographie - Collège V. Considérant - Salins-les-Bains - (39)
16. **Mme NANTES-BERGER Sylvie -** Documentation - Collège A. France - Bethoncourt - (25)
17. **Melle FLAMAND Laure -** Histoire-Géographie - Collège Rouget de Lisle - Lons-le-Saunier - (39)
18. **M. CORNUEZ Jean-Paul -** Philosophie - Lycée A. Cournot - Gray - (70)
19. **Mme CARPENTIER Peggy -** SVT - Collège Entre Deux Velles - Saône - (25)
20. **Mme BOURGEOIS Édith -** Mathématiques - Lycée J. Duhamel - Dole - (39)
21. **Melle CHEVRANT-BRETON Agnès -** SVT - Collège R. Goscinny - Valdoie - ZR Montbéliard-Belfort - (90)
22. **M. BUHLER Hervé -** Sciences physiques - Lycée L. Pergaud - Besançon - (25)
23. **M. TROUTIER Philippe -** Génie Mécanique construction - Lycée J. Haag - Besançon - (25)
24. **M. FONTAINE Stéphane -** Lettres modernes - Lycée Le Grand Chênois - Montbéliard - (25)
25. **M. CARPENTIER Arnaud -** Éducation Musicale - Collège L. Aubrac - Doubs - (25)
26. **Mme MORIZOT Isabelle -** Mathématiques - Lycée L. Pasteur - Besançon - (25)
27. **M. MILLOT Olivier -** Anglais - Collège Pierre Brossolette - Montbéliard - (25)
28. **Melle BREYER Brigitte -** Espagnol - Collège L. Pasteur - Jussey - (70)
29. **Mme BILLOT Marie-Claire -** Lettres Modernes - Collège Les Louataux - Champagnole - (39)
30. **Mme TERRIBAS Anne -** Lettres modernes - Collège A. Malraux - Pontarlier - (25)
31. **M. COUTURIER Cyril -** Histoire-Géographie - Collège Gérôme - Vesoul - (70)
32. **Melle ROBEL Macha -** Russe - Lycée L. Pasteur - Besançon - (25)

Profession de foi :
www.besancon.snes.edu/spip.php?article834

Pour les personnels titulaires : les Commissions Administratives Paritaires (CAP)

Pour la plupart des personnels, elles existent à deux niveaux : ministériel (CAPN) et académique (CAPA) ; voir tableau p. 8.

Pour garantir l'égalité de traitement des fonctionnaires, assurer la transparence dans les différents actes de gestion de leur carrière et lutter contre les passe-droits et les décisions arbitraires, le statut général de la Fonction publique a prévu l'instauration de Commissions Administratives Paritaires pour chaque corps de titulaires.

Composées en nombre égal de représentants de l'administration et de représentants du personnel, leur existence a été réaffirmée en 1983. Au fil des années, grâce en particulier à l'action du SNES et de ses élus, les CAP ont vu leurs compétences et leur rôle s'étendre pour devenir des lieux de défense et de revendications pour l'ensemble des personnels. Pour le SNES, elles sont la garantie d'une gestion collective des personnels et un outil de défense individuelle et collective, de contrôle des décisions prises par l'administration : promotion, titularisation, changement de grade, révision de note administrative... et permettre d'éviter une logique de gestion à la tête du client.

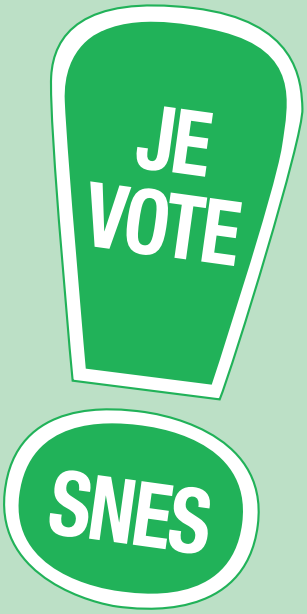

le SNES-FSU au cœur du métier

Revalorisation nécessaire des salaires

Pouvoir d'achat des enseignants mis à mal depuis 20 ans de manière abyssale et dernièrement gel du point d'indice ... le SNES-FSU pèsera pour d'autres perspectives salariales et une revalorisation significative du point d'indice pour redonner de l'attractivité à nos métiers. Le dernier rapport de l'OCDE est à ce titre éloquent : le salaire des profs français est inférieur à la moyenne de celui des professeurs des pays de l'OCDE (!) et depuis1995, les salaires ont augmenté partout sauf en France, et en Suisse...
(Re) Agissons !

Éducation prioritaire

Sur l'ensemble du territoire, corrigeons les inégalités sociales en agissons pour l'accès aux savoirs de tous les élèves. Les établissements qui concentrent les difficultés doivent bénéficier de plus de moyens pour améliorer les conditions d'exercice des personnels et d'apprentissage des élèves.

Faire cesser l'arbitraire

Vos élus SNES et FSU aux CAPA, enseignants à part entière et présents dans les établissements se battent, entre autres choses, pour que la hors-classe soit accessible à tous. Ils ont fait reculer le rectorat dans sa volonté de créer une zone de remplacement unique et, lors des affectations, ont amélioré de nombreuses situations.

Collège : arrêtons la casse

Abandonnons le socle commun qui s'appuie sur une conception purement utilitariste des savoirs et donnons à tous une culture commune scolaire, à travers des programmes cohérents, à la fois mobilisateurs, exigeants et accessibles pour les élèves.

AED/ AVS, le SNES exige :

- recrutements massifs et hausse des salaires
- statut spécifique pour les étudiants et ceux qui suivent une formation professionnelle, avec temps de travail réduit (max 28 heures)
- accès réel à la formation professionnelle
- titularisation des AVS et AED-Tice

Stagiaires

Cette année, dans notre académie, les stagiaires certifiés ont un service de 16 heures et les agrégés de 14 heures, grâce à la mobilisation des stagiaires eux-mêmes et aux pressions exercées par le SNES. Notre académie est une exception : partout ailleurs, la situation des jeunes collègues s'est dégradée. Le SNES continuera à agir pour des conditions d'entrée dans le métier dignes de ce nom.

Combattre la précarité, défendre les Non-Titulaires !

- garantie de réemploi et accès à la formation
- plan de titularisation ouvert à tous
- gestion équitable et transparente
- cadrage national des rémunérations
- règles d'avancement pour tous

Lycée : dans l'œil du cyclone !

Suppressions de postes, classes surchargées, baisses d'horaires d'enseignement, accompagnement sans personnalisation, options supprimées, regroupements anti-pédagogiques, voie technologique sacrifiée. La réforme actuelle purge le lycée et conduit à une impasse : imposons le lycée de la réussite pour tous !

Pour en savoir plus : www.snes.edu
www.besancon.snes.edu

Pour les personnels non titulaires : les Commissions Consultatives Paritaires (CCP)

La gestion des non-titulaires ne relève pas des CAP.
En 2008 le ministère a accepté la création de Commissions Consultatives Paritaires pour l'ensemble des agents non titulaires. Le SNES l'avait longtemps réclamé, les non-titulaires ne disposaient pas jusqu'alors d'instance paritaire permettant en particulier la transparence sur les actes en question.

Il existe dans chaque académie trois Commissions Consultatives Paritaires :
- CCP compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et d'orientation (les «contractuels») ;
- CCP compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions dans les domaines administratif, technique, social et de santé.
- CCP compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves (assistants d'éducation, MI-SE).

Leurs attributions sont cependant trop restrictives pour permettre une défense efficace de cette catégorie de personnels. En effet, elles ne sont obligatoirement consultées qu'en cas de sanctions disciplinaires ou de licenciement à l'issue de la période d'essai.
Le ministère a ainsi choisi d'en faire prioritairement des outils de sanction.
Mais elles peuvent aussi être consultées sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents non titulaires.

Le SNES revendique qu'elles soient un véritable lieu de dialogue social sur les conditions de travail et d'emploi des agents non titulaires. Outre les questions liées aux sanctions disciplinaires, nous réclamons que les compétences des CCP soient étendues aux recrutements, aux affectations, aux questions relatives aux rémunérations, aux demandes de congés formation...

Conseillers Principaux d'Education

Liste présentée par le SNES-FSU et le SNUEP-FSU

8 titulaires, 8 suppléants

Hors classe

1. **M. DELCOURT Jean-Marc -** Lycée J. Michel - Lons-le-Saunier - (39)
2. **M. BELLIOT Paul-Christophe -** Lycée Les Haberges - Vesoul - (70)

Classe normale

1. **M. LAINE Christian -** Collège J. Jaurès - Saint-Vit - (25)
2. **Mme JOLY Chantal -** Collège Les Mille Étangs - Melisey - (70)
3. **M. ROTA Olivier -** Lycée X. Marmier - Pontarlier - ZR Pontarlier - Haut Doubs - (25)
4. **M. PEDRETTI Laurent -** LP Tristan Bernard - Besançon - (25)
5. **Mme REYMOND Florence -** Collège Aigremont - Roulans - (25)
6. **Mme LAPOINTE Stéphanie -** LP Bartholdi - Lure - (70)
7. **Mme RAINONE Sandra -** Collège Entre Deux Velles - Saône - (25)
8. **M. MISCHI Dominique -** Lycée Le Grand Chênois - Montbéliard - (25)
9. **Mme RENOU Aline -** Lycée A. Cournot - Gray - (70)
10. **Mme BOSCARI Florence -** Lycée - H. Friant - Poligny - (39)
11. **Mme GAIFFE MONNIER Anita -** Lycée Pergaud - Besançon - (25)
12. **M. OURIACHI Ali -** Collège Des Quatre Terres - Hérimoncourt - (25)
13. **M. PONSOT Laurent -** Lycée L. Aragon - Héricourt - (25)
14. **Melle BESANCON Émilie -** Lycée Condorcet - Belfort - ZR Montbéliard - Belfort (90)

Profession de foi : www.besancon.snes.edu/spip.php?article834

Directeurs de C.I.O

et Conseillers d'Orientations-Psychologigues

Liste présentée par le SNES-FSU

4 titulaires, 4 suppléants

Directeurs de centre d'information et d'orientation

1. **M. MERCIER Gérard** - CIO Besançon - (25)
2. **Mme FOURNIER Dominique** - CIO Belfort - (90)

Conseillers d'orientation - psychologues

1. **Mme PERROUD Florence -** SAIO Rectorat Besançon - (25)
2. **Mme DEBIANE Fatiha -** CIO Vesoul - (70)
3. **Mme ROINARD Nathalie -** CIO Belfort - (90)
4. **M. DORMOY Jean-Louis -** CIO Vesoul - (70)
5. **Mme FACCHINI Pascale -** CIO Belfort - (90)
6. **Mme LAMBS Béatrice -** CIO Montbéliard - (25)

Profession de foi : www.besancon.snes.edu/spip.php?article834

Non-titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et d'orientation

scrutin sur sigles
Liste présentée par

Non-titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves

scrutin sur sigles
Liste présentée par

Comité Technique

Liste présentée par la FSU

(SNASUB, SNEP, SNES, SNICS, SNPI, SNUAS-FP, SNUEP, SNUIPP, SNUPDEN, UNATOS)

10 titulaires, 10 suppléants

1. **M. POURCHET Guy -** Prof. des écoles - École élémentaire publique Ile de France - Besançon - (25)
2. **Mme FAIVRE Nathalie -** Prof. certifié - Lycée V. Hugo - Besançon - (25)
3. **Mme PSZOLA-VOUTHIER Nathalie -** Prof. des écoles - École maternelle publique A. Briand - Lons-le-Saunier - (39)
4. **M. LASALLE Cyril -** Prof. certifié - Lycée É. Belin - Vesoul - (70)
5. **M. LARDIER Mathieu -** PLP - LP T. Louverture - Pontarlier - (25)
6. **M. JOST Samuel -** Prof. d'EPS - Collège P. Grenier - Pontarlier - ZR Pontarlier Haut-Doubs - (25)
7. **Mme PARNET-MAIRE Marie-Adeline -** ATRF - Lycée J. Duhamel - Dole - (39)
8. **Mme DUTY Catherine -** Infirmière - Collège V. Considérant - Salins-les-Bains - (39)
9. **M. BARON Denis -** Prof. agrégé - Lycée V. Hugo - Besançon - (25)
10. **M. MAGAGNINI Olivier -** Prof. des écoles - École élémentaire publique - Villersexel - (70)
11. **Mlle FLAMAND Laure -** Prof. certifié - Collège Rouget de Lisle - Lons-le-Saunier (39)
12. **Mme TAPIE Géraldine -** Prof. des écoles - École élémentaire publique R. Rucklin - Belfort - (90)
13. **Mme GUTIERREZ Sylviane -** Prof. certifié - Collège A. France - Bethoncourt - (25)
14. **Mme TURKI Blandine -** Prof. des écoles - École élémentaire publique R. Delavaux - École-Valentin - (25)
15. **M. MERLET Nicolas -** CASU - Lycée R. Follereau - Belfort - (90)
16. **M. PANIER Florian -** Prof. d'EPS - LP Jouffroy d'Abbans - Baume-les-Dames - (25)
17. **Melle BOUVOT Virginie -** PLP - LP Le Corbusier - Lons-le-Saunier - (39)
18. **Melle PETTINI Emmanuelle -** Agent non-titulaire - Collège C. N. Ledoux - Dole (39)
19. **Mme PEDROCCHI Eva -** Prof. certifié - Lycée Condorcet, Belfort - (90)
20. **Melle FOUILLARD Judith -** Prof. des écoles - ZR IEN Besançon 3 - Besançon - (25)

Profession de foi : www.besancon.snes.edu/spip.php?article834

Pour tous : Comités techniques (CT)

Au 1er novembre, les Comités Techniques Paritaires (CTP) céderont la place aux Comités Techniques (CT).

Les nouveaux CT ne seront plus composés de façon paritaire (moitié de représentants des personnels et moitié de représentants de l'administration), d'où la disparition du «P» de Paritaire.

Dans l'Éducation nationale, ils feront l'objet d'une élection par l'ensemble des personnels, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou non titulaires, à deux niveaux :
- au niveau national : le Comité Technique Ministériel (15 sièges) ;
- dans chaque académie : le Comité Technique Académique (10 sièges).

Les Comités Techniques Départementaux ne seront pas élus, mais désignés (10 sièges) sur la base des résultats d'un département au Comité Technique Académique.

De nouvelles compétences

Les compétences des CT sont notablement élargies. Selon leur niveau, ils sont consultés sur :
- organisation et fonctionnement des administrations, établissements ou services ;
- gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire ;
- évolutions technologiques et de méthodes de travail et leur incidence sur les personnels ;
- grandes orientations en matière de politique indemnitaire et des critères de répartition ;
- formation et développement des compétences et qualifications ;
- insertion professionnelle ;
- égalité professionnelle, parité et lutte contre toutes les discriminations.

Les CT sont également consultés sur la participation de l'État au financement de la protection sociale complémentaire de leurs personnels.

Les incidences sur la gestion des emplois des principales décisions à caractère budgétaire font l'objet d'une information des comités techniques.

Un fonctionnement qui évolue

La suppression de la composition paritaire des CT s'accompagne d'une modification importante dans le fonctionnement des CT : ils émettront désormais un avis sur les textes qui leur sont soumis, par un vote des seuls représentants des personnels.

Et, innovation importante, en cas de rejet unanime d'un projet par les élus syndicaux, celui-ci devra faire l'objet d'un réexamen et d'une nouvelle délibération. Cela répond partiellement à la demande de plusieurs syndicats qui souhaitaient que le rejet d'un texte par la majorité des représentants syndicaux entraîne la réouverture de la négociation et une nouvelle délibération.

Adhérez au SNES !

à remettre au trésorier du SNES de votre établissement (ou à votre section académique pour les isolés)

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Sexe ❑ masculin ❑ féminin Nom de jeune fille _____

Résidence, bâtiment, escalier, étage _____ N°, et voie _____

Lieu-dit - Boîte postale _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone fixe _____ Téléphone portable _____

Catégorie _____ Discipline _____

Établissement d'affection : Nom et adresse _____ Code |_|_|_|_|_|_|_|

Mode d'emploi

Qui vote à quoi ?

	CAP académique	CCP académique	CAP nationale	CT académique	CT ministériel
Second degré					
Certifié titulaire	Vote		Vote	Vote	Vote
Agrégé titulaire	Vote		Vote	Vote	Vote
Chaire sup'			Vote	Vote	Vote
CPE titulaire	Vote		Vote	Vote	Vote
CO-Psy titulaire, Dir. CIO	Vote		Vote	Vote	Vote
PEGC	Vote			Vote	Vote
Stagiaire				Vote	Vote
Non-Tit. enseignant		Vote		Vote	Vote
Non-Tit. AED/AVS		Vote		Vote	Vote

Comment voter ?

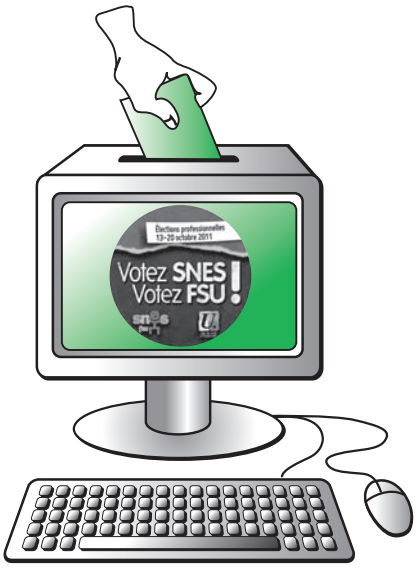

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
du 13 au 20 octobre 2011
LES PERSONNELS ÉLISENT LEURS REPRÉSENTANTS
CAP
Commissions Administratives Paritaires (TITULAIRES)
CCP
Commissions Consultatives Paritaires (NON-TITULAIRES)
& CT
Comités Techniques (TITULAIRES et NON-TITULAIRES)
RÔLES
Gestion des carrières individuelles (mutations, promotions...)
Organisation de l'Éducation nationale et statuts des personnels
VOTES
académique (CAPA) (TITULAIRES), national (CAPN) (TITULAIRES), (CCP) (NON-TITULAIRES)
ministériel (CTM) (TITULAIRES et NON-TITULAIRES)
académique (CTA) (TITULAIRES et NON-TITULAIRES)
VOTEZ snes fsu & U.
F.S.U.
NOUVEAUTÉ : VOTE ÉLECTRONIQUE
POUR NOS MÉTIERS, NOTRE TRAVAIL ET L'AVENIR DU SYSTÈME ÉDUCATIF
(Ré)Agissez !
Votez SNES
Votez FSU !

➔ **Du 13 octobre à 10 h au 20 octobre à 17 h (heures de Paris), 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 connectez-vous depuis un ordinateur à www.education.gouv.fr/electionspro2011**

❶ cliquez sur «accéder à mon espace électeur»
❷ saisissez votre numen + sélectionnez les 6e et 7e caractères de votre numéro de sécurité sociale
❸ cliquez sur la rubrique «je vote»
❹ saisissez votre identifiant de vote et votre mot de passe
❺ participer aux scrutins qui vous sont ouverts

➔ **Vous ne disposez pas d'un ordinateur connecté à internet ?**
Des kiosques de vote seront ouverts le **14, 18 et 20 octobre** dans les services, universités, lycées, collèges et dans certaines écoles.
• L'emplacement des kiosques sera signalé par affichage dans les lieux de travail et sur le site de votre académie.
• Pour accéder au kiosque de votre choix, munissez-vous de votre notice de vote et de votre mot de passe.

Si questions ou problèmes, permanence élections
s3bes@snes.edu
03 81 47 47 90, Philippe Piguet

Bulletin académique - SNES - BESANÇON
ISSN 0399 774x - CPPAP 0915 S 05578 - 19 av. Droz - 25000 Besançon
DISPENSÉ DE TIMBRAGE BESANÇON CTC
DISTRIBUÉ PAR LA POSTE
DÉPOSÉ LE 30/09/11

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE